

Les métiers de l'optique-lunetterie



© Jamstockfoto / Fotolia

En France, plus de 70 % des adultes portent des lunettes de vue ou des lentilles de contact. Les opticien·ne·s n'ont, pour l'instant, pas encore de difficulté à trouver un emploi. La profession tire son épingle du jeu, notamment en innovant et en proposant de nouveaux services.

UNE DEMANDE IMPORTANTE



7 adultes sur 10 portent des lunettes de vue ou des lentilles de contact

Source : UNPPD

QUALITÉS



DIPLOMES



- Bac pro optique-lunetterie
- BTS opticien-lunetier (bac + 2)

Secteur et emploi

Un secteur en cours de saturation

Le secteur de l'optique-lunetterie résiste à la crise mais il commence à saturer. Pour le moment, les jeunes diplômé·e·s ne rencontrent pas de difficulté particulière d'embauche, même si la croissance tend à ralentir, et les ventes à se tasser.

■ Un secteur confronté à de nouveaux enjeux

À cause du contexte économique général mais aussi des nouvelles mutations du secteur, le marché de l'optique voit sa croissance ralentir depuis quelques années. Le plafonnement des remboursements ainsi que le renouvellement des lunettes tous les 2 ans en cas de correction inchangée, ne sont pas favorables à l'activité. Également, la multiplication des magasins d'optique provoque une saturation et les fermetures s'accélèrent, principalement en Île-de-France.

L'optique sur Internet est aussi en plein essor. Par ailleurs, la part des points de ventes *low cost* ou *discount* a doublé ces 10 dernières années.

Même les enseignes de la grande distribution (Casino, Carrefour, Leclerc) se lancent dans ce marché.

Les opticiens qui ont le mieux résisté sont ceux qui ont su innover et proposer de nouveaux services, comme les Opticiens mobiles qui proposent un service d'opticiens à domicile ou encore un système d'essayage virtuel. Les lunettes connectées commencent à apparaître. Un produit qui nécessitera des compétences dans les nouvelles technologies.

Enfin, face à des ophtalmologistes débordés, les champs d'intervention des opticiens s'élargissent avec, par exemple, la possibilité pour les opticiens de renouveler les lunettes de leurs clients sans nouvelle ordonnance en cas de bris, de perte ou d'urgence.

Les enseignes d'optique pourront aussi pallier de plus faibles perspectives de croissance en se diversifiant vers d'autres métiers (audioprothésiste, par exemple).

■ Débuter comme salarié

La majorité des jeunes diplômés sont recrutés comme salariés chez les grands distributeurs (Afflelou, Lissac, Atol, Générale d'Optique...). Après quelques années d'expérience, ils peuvent créer leur entreprise (à condition d'être titulaires d'un BTS opticien-lunetier) s'ils disposent des capitaux nécessaires.

La concurrence étant particulièrement rude, l'opticien indépendant a tout intérêt à acquérir une spécialisation et à adhérer à une centrale d'achats ou à se franchiser.

■ Des débouchés garantis par la demande

En France, 7 personnes sur 10 portent des lunettes qu'elles renouvellent régulièrement. D'autant plus que, depuis janvier 2020, avec le « reste à charge zéro » prévu par la réforme 100 % santé, certaines paires sont intégralement remboursées.

Face à la demande, on compte actuellement en France quelque 12 000 commerces de détail employant plus de 37 000 salariés. Les jeunes diplômés n'ont donc pas de mal à trouver un emploi et se voient, en général, proposer des contrats à durée indéterminée (CDI).

Plusieurs évolutions ont été particulièrement favorables au marché de l'optique au cours de la dernière décennie : vieillissement de la population, augmentation des problèmes de vue liée aux conditions de travail et à la multiplication des écrans dans la vie professionnelle et personnelle, dépistage de plus en plus précoce des problèmes de vue, avancées technologiques (amincissement des verres et lentilles de contact plus confortables, en particulier).

Les lunettes sont également devenues un véritable accessoire de mode ! Elles sont désormais tendance et les lunettes griffées, de vue ou solaires, sont très prisées par la clientèle.

■ Précis et physionomiste

Une partie du métier est technique puisque l'opticien est amené à prendre des mesures, monter les verres sur les montures, etc. Il doit donc être précis, minutieux et faire preuve de dextérité.

L'aspect commercial de sa fonction est également primordial. En relation directe avec le client, il doit avoir le sens du commerce, se montrer convaincant et être de bon conseil. De nombreux clients demandant un avis esthétique, l'opticien-lunetier doit donc être physionomiste pour proposer aux clients la monture qui correspond à la forme de leur visage.

Métiers

Une fonction commerciale

Professionnel·le de la santé, l'opticien·ne-lunetier·ère doit avoir aussi le sens du commerce et de l'esthétique. Il·elle peut se faire aider par un·e monteur·se-vendeur·se en lunetterie ou étendre son champ d'activité à l'optométrie.

■ Monteur·se-vendeur·se en optique-lunetterie

Ce professionnel seconde l'opticien-lunetier. Il contrôle, taille et monte les verres en suivant les indications fournies par l'opticien-lunetier. Il assure également les réparations : branches menaçant de se dévisser ou trop serrées et blessantes derrière les oreilles.

Le monteur-vendeur peut aussi aider au choix d'une monture et assister l'opticien dans ses fonctions de vente et de conseil.

Toutes ces tâches exigent habileté manuelle, précision et sens de l'esthétique.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic)

Formation : Bac pro optique lunetterie

■ Opticien·ne-lunetier·ère

L'opticien-lunetier vend les montures et verres de correction, les lentilles de contact et autres accessoires: lunettes de soleil, produits d'entretien, étuis... Ses connaissances techniques le conduisent dans certains cas à effectuer des examens de la vue: analyse visuelle, centrage des yeux... sans toutefois remplacer l'ophtalmologue.

Chargé d'accueillir le client, il le met en confiance, le guide et l'aide à choisir la monture de lunettes la plus adaptée à la morphologie de son visage. Il lui fait essayer différents modèles. Il le conseille sur la qualité des verres et l'informe sur les prix.

L'opticien réalise ou fait réaliser lunettes et lentilles, dont il contrôle ensuite la bonne adaptation aux besoins du patient. Le montage s'effectue en atelier. Les verres sont d'abord vérifiés, puis centrés en fonction du calibrage de la monture. Ils sont axés, découpés, meulés et insérés dans la monture. Lors de la remise au client, l'opticien ajuste les lunettes et fait des retouches si nécessaire.

Lorsqu'il s'agit de lentilles de contact, l'opticien suit une procédure de contrôle rigoureuse auprès de son client. Il doit veiller à ce qu'elles soient bien adaptées et tolérées.

L'opticien-lunetier, qui assure aussi le service après-vente (réparation, changement de verres, ajustement des branches, remplacement de vis...), peut être salarié, gérant franchisé ou ouvrir son propre commerce.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 € environ.

S'il s'installe à son compte, ses revenus sont beaucoup plus importants, surtout en centre-ville (plus de 5 000 € par mois).

Formation : BTS opticien-lunetier

■ Opticien·ne-optométriste

L'opticien-optométriste est un spécialiste de la vision. Il analyse la fonction visuelle, formule, conçoit, réalise, adapte et contrôle tout équipement optique, de quelque nature qu'il soit, destiné à compenser les anomalies de la vision. Il prodigue tous les conseils d'hygiène ou d'entraînement pour améliorer la vision.

Les opticiens-optométristes constituent une profession de santé autonome, formée et réglementée. Ce sont des opticiens qui, après le BTS opticien-lunetier, ont poursuivi une formation supplémentaire à l'université ou dans une école supérieure. Reste que la profession d'optométriste n'est toujours pas clairement reconnue en France.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 € environ.

Formation: Licence pro d'optique; diplôme européen.

FABRICATION DES LUNETTES

La fabrication des lunettes est divisée en 2 secteurs: les verres et les montures. Le marché des verres est dominé par le groupe EssilorLuxottica; plus de la moitié des montures sont importées. Dans les 2 secteurs, il s'agit de métiers liés à la production industrielle comme chef·fe d'atelier, responsable de production, agent·e de maîtrise...

Cf. dossier Actuel-Cidj n°2.81 Les métiers de l'industrie.

Études et diplômes

De bac à bac + 3

*En 3 ans après la 3^e, le bac pro permet d'exercer des fonctions de monteur·se-vendeur·se en optique-lunetterie.
En 2 ans après le bac, le BTS opticien-lunetier est le diplôme d'État qui donne accès à la profession.*

■ Bac pro optique-lunetterie

Le bac pro optique-lunetterie se prépare en 3 ans après la 3^e, de la 2^{nde} professionnelle à la terminale professionnelle. La formation alterne des enseigne-

ments généraux identiques pour tous les élèves, des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro. Elle comprend également des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans).

Les métiers de l'optique-lunetterie

Le bac pro peut également se préparer en apprentissage. Ce diplôme débouche directement sur la vie active.

Le titulaire du bac pro optique-lunetterie intervient dans le processus de la fabrication des lunettes, le montage des verres et l'ajustement des lunettes. Il accueille, informe et conseille en magasin. Il·elle peut être monteur·se, vendeur·se ou responsable d'atelier.

Les meilleurs élèves ont la possibilité de poursuivre en BTS opticien-lunetier.

ALTERNANCE

L'alternance est un bon moyen de décrocher un diplôme, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer ses études. La plupart des diplômes peuvent se préparer via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, à condition d'avoir signé un contrat de travail avec un employeur.

Cf. dossier Actuel-Cidj n° 1.42 Alternance et apprentissage.

Ce BTS permet d'exercer la profession d'opticien-lunetier. Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie.

► *Voir liste 2 du carnet d'adresses.*

■ DU optique physiologique et optométrie

L'université d'Aix-Marseille prépare en 2 ans au diplôme universitaire (DU) optique. Dans ce cadre, les étudiants passent également le BTS opticien-lunetier. Les diplômes d'université (DU) ne sont pas reconnus au niveau national.

<https://physique-sciences.univ-amu.fr>

■ Licence professionnelle (bac + 3)

Préparée en un an après un bac + 2 (L2, BTS, DUT...), la licence pro permet d'acquérir une spécialisation. Le cursus articule des enseignements théoriques et pratiques avec des stages de 12 à 16 semaines. La formation est organisée en partenariat avec les professionnels.

Contrairement à la licence générale, la licence pro vise l'insertion professionnelle. Elle n'a donc pas pour vocation de déboucher sur une admission en master.

Les titulaires du BTS optique-lunetterie peuvent ainsi compléter leur formation avec une licence pro métiers de l'optique et de la vision en partenariat avec l'université de Strasbourg ou une licence pro spécialisée en optique professionnelle préparée dans plusieurs universités.

► *Voir liste 3 du carnet d'adresses.*

■ Diplôme européen d'optométrie

Un diplôme européen d'optométrie, accessible après le BTS opticien-lunetier ou la licence pro d'optique, est préparé à l'Institut des sciences de la vision (ISV) de Saint-Étienne.

www.isvision.fr

Témoignage

Magali, 21 ans, étudiante en BTS opticien-lunetier

Le BTS opticien-lunetier permet de travailler en boutique. J'apprécie beaucoup la relation client dans ce contexte. Mais j'envisage d'exercer au sein d'un cabinet d'ophtalmologue. Pour cela, je dois poursuivre en licence pro afin d'approfondir mes connaissances en réfraction, contactologie et pathologies. Puis, pourquoi pas, faire un master. Ces diplômes universitaires me seront utiles aussi pour travailler à l'étranger comme je le souhaite.

Formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

► Cf. dossier Actuel-Cidj n°4.0 *La formation continue : mode d'emploi.*

EN RÉGION AUSSI !

Chaque conseil régional finance des dispositifs de formation destinés aux jeunes et aux adultes, correspondant aux priorités qu'il a lui-même définies.

<https://reseau.intercariforef.org>

Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Greta

Des diplômes comme le CAP, le bac pro, le bac techno, le BTS ou le DUT peuvent être préparés dans des lycées ou collèges regroupés au sein des Greta (groupements d'établissements pour la formation continue). Ces formations peuvent se faire sous forme d'unités capitalisables en cours du jour, en cours du soir ou encore en alternance.

www.education.gouv.fr rubrique Le système éducatif / Les niveaux et établissements d'enseignement / Les Greta

Certificat de qualification professionnelle

Les titulaires du BTS opticien-lunetier peuvent se spécialiser en préparant le CQP opticien, acteur de la filière santé visuelle - Opti-vision. Il s'agit d'une formation de 487h sur une année scolaire. Elle apporte des compétences qui permettent d'encadrer les activités commerciales ou techniques d'un magasin d'optique.

Universités

La plupart des diplômes universitaires peuvent être préparés dans le cadre de la formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue. Adressez-vous aux services de formation continue des universités.

Isoform

Le réseau Isoform organise, dans plusieurs villes, des stages de formation pour les opticiens désireux de se spécialiser (bases de l'optique, montage, examen visuel, contactologie, basse vision, vision de l'enfant, vision de la personne âgée, optique de sport).

www.isoform.fr

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

[http://solidarites-sante.gouv.fr/
metiers-et-concours](http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours)

Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé
Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'études, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveau d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.acuite.fr

Édité par : Vision Presse
Sur le site : informations sur la profession et le secteur, annuaire des formations et des structures professionnelles, corrigés et résultats du BTS opticien-lunetier, les entreprises qui recrutent, actualités et agenda, offres et demandes d'emploi, annonces professionnelles (magasin, matériel).

www.rassemblementopticiens.fr

Édité par : Rassemblement des opticiens
Sur le site : nouveau site issu de la fusion de deux structures professionnelles Udo et Snor : informations sur la profession, actualités, réglementation, convention collective, agenda professionnel.

■ LISTE 2

BTS opticien lunetier

Ces établissements préparent au BTS opticien-lunetier en formation initiale.

LP : lycée professionnel
SEGT : section d'enseignement général et technologique

Public

03306 Cusset

Lycée polyvalent Valery Larbaud
Tél : 04 70 96 54 00

13397 Aix-Marseille Université

Faculté des Sciences - Campus
Marseille Étoile
Tél : 04 91 28 81 18

14504 Vire

Lycée Marie Curie
Tél : 02 31 68 09 71

27106 Val-de-Reuil

Lycée Marc Bloch
Tél : 02 32 59 50 75

38029 Grenoble

Lycée polyvalent André Argouges
Tél : 04 76 44 48 05

39403 Morez

Lycée Victor Bérard
Tél : 03 84 34 17 00

41018 Blois

Lycée Camille Claudel
Tél : 02 54 52 60 38

62307 Lens

LP Maximilien de Robespierre
Tél : 03 21 08 12 00

75015 Paris

Lycée polyvalent Fresnel
Tél : 01 53 69 62 62

81104 Castres

Section d'enseignement général et technologique du LP Anne Veautre
Tél : 05 63 59 08 53

83490 Le Muy

Lycée du Val d'Argens
Tél : 04 94 17 88 50

92300 Levallois-Perret

Lycée Léonard-de-Vinci
Tél : 01 41 05 12 12

Consulaire

35306 Fougeres

École d'optique de la Faculté des Métiers
Tél : 02 99 94 75 91

Prévoi sous contrat

13010 Aix-Marseille Université

Lycée général et technologique ORT
Léon Bramson
Tél : 04 91 29 61 33

30020 Nîmes

Lycée privé Emmanuel d'Alzon (voie générale et technologique)
Tél : 04 66 04 93 00

43200 Yssingeaux

Lycée général et technologique privé
Saint-Gabriel
Tél : 04 71 65 75 10

49066 Angers

École supérieure d'optique de l'Ouest
Tél : 02 41 36 25 25

56275 Ploemeur

Lycée Notre-Dame de la Paix
Tél : 02 97 37 20 68

57840 Ottange

Lycée des métiers de l'optique Saint-André (lycée)
Tél : 03 82 50 57 55

59405 Cambrai

Lycée privé Saint Luc La Sagesse
Tél : 03 27 82 28 28

66100 Perpignan

Lycée privé NEOSUP
Tél : 04 68 35 76 76

67083 Strasbourg

Lycée privé ORT
Tél : 03 88 76 74 76

87016 Limoges

Groupe Charles de Foucauld - site Saint-Jean (LP)
Tél : 05 55 31 79 29

91440 Bures-sur-Yvette

I.C.O Institut et Centre d'optométrie -
Lycée technique privé d'optométrie
Tél : 01 64 86 12 12

93107 Montreuil

Lycée technique ORT Daniel Mayer
Tél : 01 49 88 46 50

Privé reconnu

26000 Valence

MAESTRIS Scolaire - site de Valence
Tél : 04 75 81 72 50

(Source : Onisep)

■ LISTE 3

Licences professionnelles

Ces établissements préparent des licences professionnelles dans les métiers de l'optique et de la lunetterie

- Métiers de l'optique : UNIMES
- Métiers de l'optique et de la vision, aspects scientifiques, techniques : Strasbourg
- Métiers de la vision, réfraction, contactologie et basse-vision : Tours IUT
- Optique et lunetterie : Littoral
- Santé visuelle : Aix-Marseille, Aix-Marseille IUT
- Vente et management en optique et lunetterie : Paris-Sud IUT



www.cidj.com
rubrique réseau II

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Bac pro optique lunetterie

Ces établissements préparent au bac pro optique-lunetterie en formation initiale.

LP : lycée professionnel

Public

75015 Paris

Section d'enseignement professionnel du lycée technologique Fresnel
Tél : 01 53 69 62 62
<http://lyc-fresnel.scola.ac-paris.fr>

78210 Saint-Cyr-l'École

LP Jean Perrin
Tél : 01 30 45 10 12
www.lyc-perrin-st-cyr.ac-versailles.fr

92300 Levallois-Perret

Lycée Léonard de Vinci
Tél : 01 41 05 12 12
www.lyc-vinci-levallois.ac-versailles.fr

93000 Bobigny

Section d'enseignement professionnel du lycée André Sabatier
Tél : 01 41 64 00 70
<http://www.lyceesabatier.fr>

Privé sous contrat

91440 Bures-sur-Yvette

I.C.O Institut et Centre d'optométrie - Lycée technique privé d'optométrie
Tél : 01 64 86 12 12
<http://ico.asso.fr>

93100 Montreuil

LP ORT
Tél : 01 49 88 46 50
www.ortmontreuil.fr

(Source : Onisep)

■ LISTE 2 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) ou du contrat de professionnalisation (CP).

75010 Paris

Ufa Progress Santé
CFA interprofessionnel Cerfal
Tél : 01 44 54 24 24
www.progress-sante.com
Privé hors contrat
► BTS opticien-lunetier : CP
Admission : bac
Durée : 2 ans

75015 Paris

CFA de l'optique (AEPO)
Tél : 01 47 34 23 89
www.aeopo.fr
Association
► Bac pro optique lunetterie : A
► BTS opticien-lunetier : A, CP
Admission : pour les jeunes ayant le niveau bac ou un bac hors série S, STL ou STI2D. (accessible sans le bac) possibilité de faire une année préparatoire en plus.
Durée : 2 ou 3 ans

75933 Paris Cedex 19

CFA Paris Académie Entreprises (CFA PAE)
Tél : 01 44 62 41 48
www.cfa-pae.org
Association
► BTS opticien-lunetier : A

75019 Paris

Greta Paris industrie développement durable
Tél : 01 40 64 13 80
www.gpi2d.greta.fr
Public
► CQP opti-vision : CP
Durée : - 487h en centre,
- en contrat pro : à raison de 2 jours consécutifs de formation par semaine en centre (lundi et mardi).

91405 Orsay Cedex

CFA Union
Tél : 01 69 15 35 10
<http://site.cfa-union.org>
Association
► BTS opticien-lunetier : A
► Licence pro optométrie : A
Admission : BTS opticien-lunetier
► Licence pro vente, management en optique et lunetterie : A
Admission : BTS opticien-lunetier

■ LISTE 3 (IDF)

Formation continue

Le Greta Paris industrie développement durable prépare à des diplômes d'opticien dans le cadre de la formation continue.

75019 Paris

Greta Paris industrie développement durable
Tél : 01 40 64 13 80
www.gpi2d.greta.fr
Public
► BTS opticien-lunetier
Public : salarié, tout public
Durée : la durée de la formation est personnalisée.
► CQP opti-vision
Public : tout public
Durée : - 487h en centre,
- en contrat pro : à raison de 2 jours consécutifs de formation par semaine en centre (lundi et mardi).
Coût : 15 €/h
► Licence pro optique professionnelle
Public : salarié
Durée : - 505h en centre,
- la formation se fait en 1 an.

92330 Sceaux

IUT de Sceaux (IUT)
Université Paris Saclay
Tél : 01 40 91 24 99
www.iut-sceaux.u-psud.fr
Public
► Licence pro optique professionnelle parcours management et vente en optique et lunetterie : A, CP
► Licence pro optique professionnelle parcours optométrie : A, CP

92800 Puteaux

CFA académique En Mouvement
Tél : 01 41 40 07 95
www.cfa-academique-en-mouvement.fr
Association
► BTS opticien-lunetier : A
► Licence pro commerce spécialité vente et management en optique-lunetier : A
► Licence pro optique professionnelle parcours optométrie : A